

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 MARS 2021 – 19 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune d'ALBY-SUR-CHERAN s'est réuni le 8 mars à 19 h 00, sous la présidence de Jocelyne BOCH, 1^{ère} adjointe, en l'absence de Jean-Claude MARTIN, Maire.

Présents : M. BASTIEN David, Mme GUIRAO Céline, M. CAQUET Patrice, M. ZUNINO Xavier, M. GERMAIN Didier, M. LECOMTE Jérôme, M. DANTON Christophe, M. FRANCHIOLO Roger, M. MOULIN Laurent, Mme THOME Emmanuelle, Mme FLEYS Sandrine, M. MONTESSUIT Vincent, Mme DULLIN Sandra, Mme Anna MONGELLAZ, Mme ANSQUER-LE DUFF Stéphanie Mme BARILLIER Agnès, M. THEVENON Julien, Mme CLARENS Lyne, M. JABIOL Alexandre.

Absent(s) : M. MARTIN Jean-Claude (procuration à Jocelyne BOCH), Mme MALLINJOUR Mireille (Procuration à Céline GUIRAO), M. LANSARD Yannick. (Procuration à Agnès BARILLIER)

Secrétaire de séance : Mr Christophe DANTON

Date d'envoi de la convocation : 01 mars 2021

Sur proposition de Madame Jocelyne BOCH, le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 février 2021 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

En appui de la note de synthèse, différents documents comptables ont été transmis.

FINANCES

Vote du compte de gestion 2020 du Trésor Public de RUMILLY

Le compte de Gestion 2020 est émis par le comptable du Trésor Public de RUMILLY, dont dépend la commune d'ALBY SUR CHERAN. Il retrace, comme le compte administratif communal, les dépenses et recettes engagées durant l'année 2020. L'assemblée municipale est appelée à adopter ce document comptable.

Le résultat du compte de gestion visé et validé par la Commission des Finances, présente les résultats suivants :

L'excédent de clôture est de **757 512.28**. Il est réparti :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2020 - DEFINITIF			
	Dépenses	Recette	Excédent 2020
Fonctionnement	2 418 757.66 €	3 148 708.05 €	729 950.39 €
Investissement	1 498 460.14 €	953 009.36 €	- 545 450.78 €

RESULTATS DEFINITIFS DE CLOTURE				
	Résultat 2019	Part affectée Inv.	Résultat 2020	Résultat de Clôture 2020
Investissement	473 012.67 €		- 545 450.78 €	- 72 438.11 €
Fonctionnement	804 769.37 €	704 769.37 €	729 950.39 €	829 950.39 €
	1 277 782.04 €	704 769.37 €	184 499.61 €	757 512.28 €

Vote du Compte Administratif 2020

Comme l'exige la comptabilité publique, le compte administratif communal doit être en tous points conforme au Compte de Gestion du Trésor Public.

La Commission des Finances s'est réunie les 09 et 23 février 2021 pour balayer l'ensemble des écritures

Le Compte Administratif 2020 se présente ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	BP 2020	CA 2020
011 - Charges à caractère générales	651 733.60	610 759.72
012 - Charges de personnel	850 950.00	849 956.93
014 - Atténuation de charges	48 000.00	42 266.00
65 - Autres charges de gestion courante	558 803.00	545 365.99
66 - Charges financières	380 015.00	369 409.02
67 - Charges exceptionnelles	1 000.00	1 000.00
042 - Opérations d'ordre		
023 -Vir. section Investissement	614 933.40	614 933.40
TOTAL	3 105 435.00	2 418 757.66

RECETTES

	<i>BP 2020</i>	<i>CA 2020</i>
013 - Atténuation de charges	39 000.00	36 860.72
70 - Produits des services	187 500.00	176 121.02
73 - Impôts et taxes	2 345 926.00	2 431 384.98
74 - Dotations, subventions	224 009.00	281 488.00
75 - Autres produits gestion	208 000.00	201 559.07
77 - Produits exceptionnels	1 000.00	21 294.26
Excédent reporté	100 000.00	
TOTAL	3 105 435.00	3 148 708.05
EXCEDENT		729 950.39

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

	<i>BP 2020</i>	<i>CA 2020</i>
10 - Dotations fonds et réserves	12 000.00	6 025.41
13 - Subvention d'investissement		
20 - Immobilisations incorporelles	94 000.00	
204 - Subv. d'équipement (G.Anancy)		
21 - Immobilisations corporelles	1 493 136.44	895 157.23
23 - Immobilisations en cours	13 630.00	
16 - Emprunts	552 350.00	548 657.47
20 - Immobilisations incorporelles		48 620.03
TOTAL	2 165 116.44	1 498 460.14

RECETTES

	BP 2020	CA 2020
13 - Subv. d'investissement	70 000.00	11 739.00
1068 - Affectation du résultat		
10 - Dotations, fonds divers	907 170.37	940 577.08
16 - Dettes assimilées	100 000.00	693.28
21 -Immobilisation corporelles	614 933.40	
23 - Immobiliations en cours		
138 -Subventions d'équipement		
165 - Dépôts et cautionnement		
Excédent antérieur reporté		
Vir. Section investissement	473 012.67	
040 -Opérations d'ordre		
041 - Opérations patrimoniales (GA)		
TOTAL	2 165 116.44	953 009.36
DEFICIT		545 450.78
EXCEDENT CUMULE DES 2 SECTIONS		184 499.61

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du perceuteur et le compte administratif 2020 tel que présentés.

Il procède ensuite à l'affectation du résultat de clôture.

Celui-ci s'élève à 757 512, 26€. Il est proposé de virer 657 512,26€ à la section d'investissement, ce que le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Vote des subventions

Madame Céline GUIRAO, Adjointe présente à l'Assemblée les prévisions des subventions pour l'année 2021 en précisant que les montants proposés ont été travaillés en Commission durant le mois de février.

	2020	Avis Commission 2021
Biblio	1 000,00 €	1 000,00 €
Tennis (14)	500,00 €	500,00 €
F2C (84)	10 000,00 €	9 000,00 €
Médiévales	0,00 €	4 000,00 €
Les Echos	3 000,00 €	2 000,00 €
Alby rencontre	400,00 €	250,00 €
Chorale	300,00 €	400,00 €
Joie Joue	150,00 €	300,00 €
Peinture	100,00 €	0,00 €
Pétanque	300,00 €	0,00 €
Athlé (50)	1st	0,00 €
Danse	1st	698,00 €
Couture	1st	500,00 €
Basket (27)	1st	0,00 €
APE	1st	0,00 €
Karaté	1st	250,00 €
Danse africaine	1st	0,00 €
RDC (27)	1st	0,00 €
Pompiers	150,00 €	150,00 €
JSP	*	150,00 €
Communes Solidaires	500,00 €	500,00 €
DDEN	50,00 €	50,00 €
Amicale personnel	4 664,00 €	4 664,00 €
AFN	100,00 €	100,00 €
MUTAME	200,00 €	200,00 €
-		24 712,00 €

Subvention exceptionnelle	
Danse Africaine	500,00 €
Locomotive	250,00 €
De l'ombre à la lumière	250,00 €
	1 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le tableau des subventions allouées aux associations pour l'année 2021.

ADMINISTRATION GENERALE

Suppression poste d'adjoint

Suite d'une part, à la démission de Madame Danielle CARTIER-MOULIN du Conseil Municipal, et de son mandat d'adjointe aux affaires scolaires, et d'autre part les nominations de Madame Mireille MALLINJOURD, Conseillère Municipale Déléguée aux affaires scolaires, et Monsieur Julien THEVENON, Conseiller Municipal Délégué à la jeunesse, il convient de supprimer un poste d'adjoint.

Une vive discussion s'engage, certains membres du conseil municipal étant défavorables à la suppression d'un poste d'adjoint.

Madame Jocelyne Boch rappelle que certes, on passe de 5 adjoints à 4, mais que 5 conseillers délégués ont également été nommés par Monsieur le Maire, ce qui permet largement de traiter correctement les différents sujets communaux.

Une précision sur le résultat du vote soulevé par Madame Agnès BARILLIER : Selon l'article L ;2121-20 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'adoption des délibérations se fait « *à la majorité absolue des suffrages exprimés* ».

La majorité absolue se définit comme plus de la moitié des voix et non la moitié plus une. Ne sont pris en compte pour le calcul de cette majorité absolue que les suffrages exprimés.

Les suffrages « *exprimés* » sont ceux qui manifestent une prise de position effective, claire et non équivoque, sur l'objet du vote.

Ainsi, les abstentions, bulletins nuls, bulletins blancs, ne sont pas des suffrages valablement exprimés.

A la question de la suppression d'un poste d'adjoint l'Assemblée a voté :

- 11 voix « pour »
- 6 voix « contre »
- 6 abstentions

Le nombre de suffrages exprimés s'élève à 17. La majorité se situe à 9

Avec 11 voix pour, le nombre de poste d'adjoint est donc porté à 4.

QUESTIONS DIVERSES

Commission Finances

Madame Jocelyne BOCH indique que la commission finances a commencé à examiner le budget primitif 2021 le 23 février. Elle sera réunie à nouveau le lundi 15 mars prochain à 18h30.

Il conviendra de procéder à des arbitrages pour 2021.

Par ailleurs Madame Jocelyne BOCH indique qu'il est fait appel à un bureau d'étude spécialisé dans les finances de collectivités locales pour qu'il donne un avis sur la capacité d'investissement du mandat 2020- 2026.

A une question de M. Vincent MONTESSUIT, il est répondu que cette intervention est gratuite car dans le cadre d'un logiciel de gestion financière acquis par la collectivité

En fonction de ce résultat, le Plan Pluriannuel d'Investissement qui avait été travaillé en décembre 2020 devra certainement être ajusté.

Le vote du budget primitif est prévu le mardi 23 mars prochain.

PLUI HD Bioclimatique

Le Grand Annecy effectue actuellement un diagnostic du territoire en vue de la réalisation d'un nouveau PLUI HD qui intégrera la notion bio climatique et s'étendra sur l'ensemble du territoire des 34 communes de l'agglo.

Un webinaire de présentation est prévu le samedi 13 mars

Puis, trois ateliers thématiques de 18h30 à 20h les 24 mars, e avril et 8 avril.

Une restitution des travaux menés sera faite le mercredi 21 avril de 18h30 à 19h30.

Il est demandé aux communes membres de désigner des représentants. Agnès BARILLIER, Vincent MONTESSUIT, David BASTIEN et Emmanuelle THOME souhaitent suivre ces travaux. Leurs coordonnées seront transmises aux services du Grand Annecy.

Informations Grand Annecy

Agnès BARILLIER fait état du lancement d'une nouvelle campagne de broyage des végétaux par l'agglomération dans le cadre de l'expérimentation d'un service de broyage à domicile, gratuit et sur rendez-vous.

Par ailleurs un atelier « zéro déchets » sera organisé le mercredi 17 mars, de 10h30 à 11h30 au relais territorial du Grand Annecy situé dans les locaux du Pôle culturel et Sportif.

Ces informations seront relayées et mises en avant sur la page Facebook de la mairie.

Politique Jeunesse => Référent pour Alby Julien THEVENON

Séance levée à 20 h 30

Madame la 1^{ère} Adjointe,

Jocelyne BOCH